



# TABLEAU DE BORD

## MAI

# 2022

Statistiques et indicateurs du handicap  
et de l'insertion professionnelle  
en Bourgogne-Franche-Comté

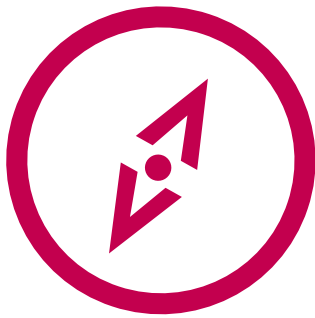
48,1

81

50,3

54,7

56,2



## **Les reconnaissances et orientations** 4



## **L'accès à l'emploi**

**Les jeunes** 6

**Les demandeurs et demandeuses d'emploi** 7  
9

**Les actions mobilisées** 13

**L'insertion professionnelle**



## **La mobilisation du monde économique**

**Le secteur privé** 15

**Le secteur public** 17

**Le secteur adapté et protégé** 18

**L'accompagnement des employeurs** 19



## **Le maintien dans l'emploi**

**La sinistralité** 20

**Les prises en charge** 21

**Les résultats de l'accompagnement** 22



## En Bourgogne-Franche-Comté...

### La demande d'emploi : retour aux tendances pré-Covid

Au 4ème trimestre 2020 avaient été observées une hausse du nombre d'inscrits à Pôle emploi par rapport au 4ème trimestre 2019 (+4%), s'inscrivant à l'encontre de la baisse observée les années précédentes, ainsi qu'une forte baisse du nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi (DE) bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) (-4%) plus marquée que les années précédentes. Cette année particulière a en effet été marquée par les effets de la crise sanitaire liée à la Covid 19. Au 4ème trimestre 2021, la demande d'emploi s'inscrit à nouveau dans la tendance à la baisse observée avant cette crise sanitaire : on compte 210 605 DE en catégorie ABC soit 0.9% de moins qu'en 2019 et 2.5% de moins qu'en 2018, dont 20 706 DE BOE soit 3.0% de moins qu'en 2019 et 6.4% de moins qu'en 2018.

La proportion de BOE parmi les DE, qui avait chuté pour atteindre 9.2% au 4ème trimestre 2020, se rétablit elle aussi à une valeur de 9.8% en 2021, dans la continuité de son évolution pré-Covid (10.3% en 2017, 10.2% en 2018 et 10.1% en 2019). Par rapport à l'ensemble des personnes inscrites à Pôle emploi, les BOE restent une population plus âgée (53% ont plus de 50 ans contre 27% dans le tout public), d'un niveau de formation plus bas (68% ont un niveau inférieur au CAP contre 52% dans le tout public) et qui continue d'atteindre des durées d'inscription plus longues (40% dépassent les 2 ans de chômage contre 29% dans le tout public).

Concernant les motifs d'inscription, les BOE s'inscrivent majoritairement dans le cadre d'une reprise d'activité après une interruption supérieure à 6 mois, suite à une sortie de stage, ou encore en fin de maladie ou de congé maternité. L'ensemble de ces motifs représente 27% de leurs inscriptions, contre 15% chez le tout public. A l'inverse, les proportions de personnes en situation de handicap inscrites suite à une fin de contrat ou une rupture conventionnelle de CDI sont plus faibles que chez le tout public, valant respectivement 9% contre 14% (fin de contrat) et 3% contre 7% (rupture conventionnelle).

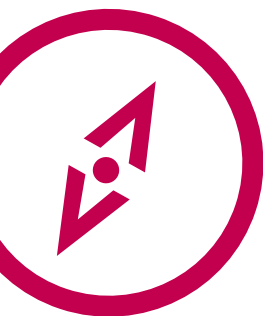
### Maintien dans l'emploi : une sinistralité encore marquée par la crise sanitaire

En 2020, année marquée par la crise sanitaire et, entre autres, un recours massif au télétravail, une forte baisse des nombres d'accidents du travail (-19%), de maladies professionnelles (-28%) et des accidents de trajet (-22%) reconnus dans l'année avait été observée par rapport à 2019. Si ces chiffres sont en hausse en 2021, ils restent sensiblement inférieurs aux valeurs enregistrées en 2019, sans doute en partie car les conditions de travail restent marquées par la situation sanitaire, avec notamment une sollicitation encore importante du télétravail<sup>1</sup>. A titre d'exemple, on compte en Bourgogne-Franche-Comté 31 813 accidents de travail dans l'année, soit 7% de plus qu'en 2020 mais toujours 13% de moins qu'en 2019.

Une tendance inverse est observée sur les arrêts maladie de 60 jours ou plus, dont le nombre de signalement avaient augmenté de 14% entre 2019 et 2020, pour chuter de 10% entre 2020 et 2021, restant ainsi de plus de 2.5% supérieur au niveau pré-Covid.

Si les nombre de parcours d'accompagnement Cap emploi ouverts et clos dans l'année semblent suivre l'évolution des accidents de travail, de trajet et maladies professionnelles, les indicateurs Carsat, eux, dépeignent une augmentation des prises en charges qui se poursuit en 2021. On compte ainsi 5 878 mesures mobilisées par le service social Carsat en 2021 soit 26% de plus qu'en 2020 et 35% de plus qu'en 2019, 855 cas complexes traités en cellule PDP soit 74% de plus qu'en 2020 et 109% de plus qu'en 2019, et 2 778 dossiers clos soit 10% de plus qu'en 2020 et 29% de plus qu'en 2019.

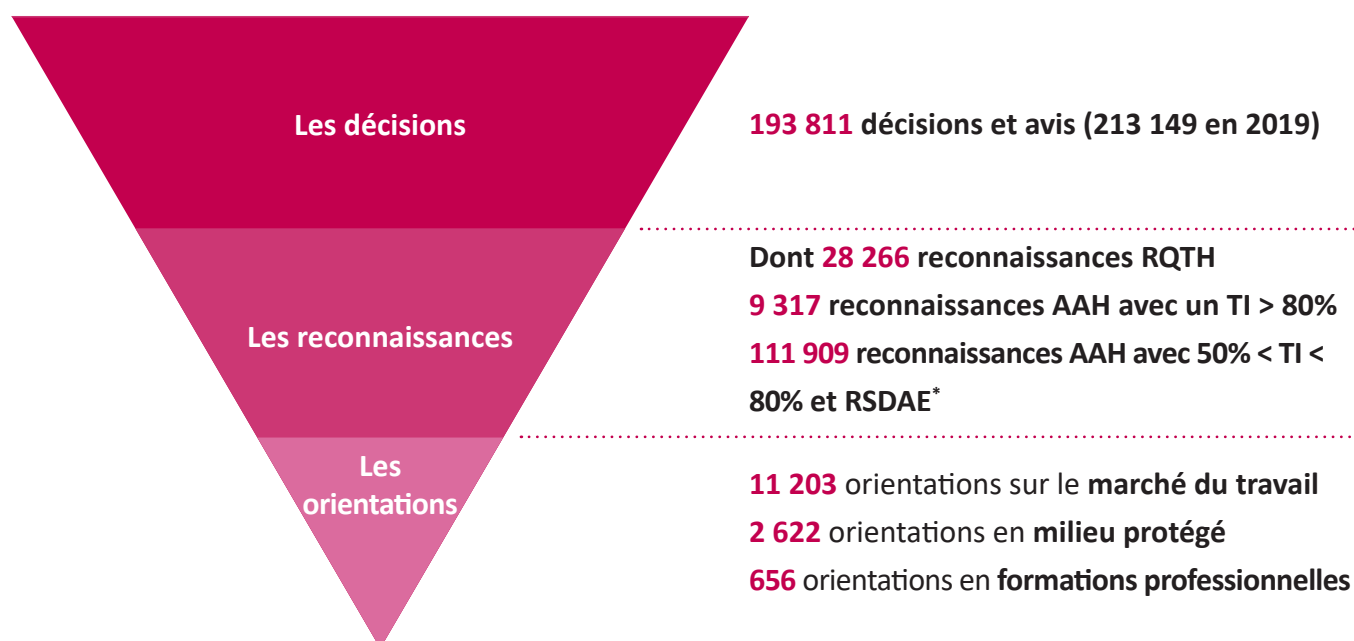
<sup>1</sup> En janvier 2021, 27 % des salariés pratiquent le télétravail, contre 4 % en 2019 – Source : Dares, Télétravail durant la crise sanitaire, 2022



# Les reconnaissances et orientations

Créées par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) exercent, dans chaque département, une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap.

## L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2020



\* RSDAE : Restriction Substantielle et Durable d'Accès à l'Emploi

## L'activité des MDPH de Bourgogne-Franche-Comté en 2020 et 2021

	21		25		39		58*		70		71		89		90	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Ensemble des demandes enregistrées	10769	ND	34 821	ND	17 412	15677	11 693	ND	16 749	ND	36 113	36 113	21353	21789	8349**	8 459
Demandes enregistrées secteur adultes	8696	ND	30255	ND	13417	12479	7 340	ND	14188	ND	29742	29034	18028	18934	7158	7199
Ensemble des décisions et avis prononcés	34293	ND	39 997	ND	15 147	16681	11 484	ND	16 808	ND	42 275	44 697	23733	28434	10 074	9 239
Décisions prononcées secteur adultes	20888	ND	28 832	ND	11 785	9599	8 895	ND	14 057	ND	23 300	25 116	20577	23069	8 741	7 105
Les accords de RQTH	4835	ND	5434	ND	1880	1970	1778	ND	3201	ND	6311	6728	3593	3937	1234	1011
Les accords d'AAH avec un TI $\geq$ 80%	1477	ND	1965	ND	523	782	607	172	875	ND	2218	2107	1320	1171	332	260
Les accords d'AAH avec 50% < TI < 80% et RSDAE	1870	ND	2318	ND	1260	1934	1 053	1599	1549	ND	1855	1887	1479	1322	525	402
Les orientations vers le marché du travail	3590	ND	4261	ND	629	879	ND	ND	963	ND	568	739	274	826	918	775
Les orientations vers le milieu protégé	339	ND	504	ND	234	247	ND	ND	349	ND	699	743	286	376	211	144
Les orientations en formation professionnelle spécifique (CRP et/ou UEROS)	21	ND	66	ND	81	41	ND	ND	92	ND	215	188	164	137	17	17
Orientation vers un centre de préorientation (CPO)	ND	ND	80	ND	ND	35	ND	ND	ND	ND	ND	101	185	36	30	30

TI : Taux d'incapacité. ND : non diffusable.

\* la MDPH 58 a changé de Système d'information en septembre 2020. Les données actuellement disponibles pour 2020 sont celles de l'ancien système, couvrant uniquement la période du 01/01/2020 au 20/09/2020. En outre, ces données sont sous-estimées car des demandes arrivées entre juin et septembre 2020 n'ont été saisies qu'après le 20/09/2020 et ne sont donc pas comptabilisées ici. Toute comparaison avec les années précédentes ou les autres MDPH est donc à éviter.

\*\* la MDPH 90 a changé de Système d'information en 2020. Le comptage des demandes est modifié dans ce système. Le nombre de demandes enregistrées en 2020 n'est donc pas comparable à celui de 2019.

Source : les MDPH de la région Bourgogne-Franche-Comté – Données d'activité 2020-2021



# L'accès à l'emploi

## Les jeunes

### La scolarisation des élèves en situation de handicap

#### Scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire en Bourgogne-Franche-Comté pour l'année scolaire 2018-2019

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 1 <sup>er</sup> degré	28,2 ‰	24,3 ‰	22,3 ‰	36,2 ‰	44,2 ‰	25,3 ‰	34,3 ‰	24 ‰	23,3 ‰
Proportion d'élèves handicapés parmi les élèves de 2 <sup>nd</sup> degré	23,5 ‰	20,8 ‰	16,9 ‰	25,9 ‰	39,3 ‰	24,3 ‰	28,5 ‰	21,7 ‰	18,7 ‰

Source : Insee/Drees (DEPP, Enquêtes n°3, n°12 et n°32).

Note 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré : les établissements de 1<sup>er</sup> degré désignent les écoles maternelles et élémentaires. Les établissements de 2<sup>nd</sup> degré désignent les collèges et les lycées.

#### Caractéristiques des élèves en situation de handicap bénéficiant d'une scolarisation en milieu ordinaire dans le premier ou second degré pour l'année scolaire 2018-2019



- ▶ 10,5 ‰ ont des troubles intellectuels ou cognitifs
- ▶ 5,5 ‰ ont des troubles du psychisme
- ▶ 3,3 ‰ ont des troubles du langage ou de la parole
- ▶ 1,4 ‰ ont des troubles moteurs
- ▶ 1,1 ‰ ont des troubles auditifs et visuels
- ▶ 4,1 ‰ ont d'autres troubles

Note : Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves de 1<sup>er</sup> ou 2<sup>nd</sup> degré en milieu scolaire ordinaire, selon le handicap (pour 1 000 élèves en établissement scolaire ordinaire).

### Le milieu médico-éducatif et spécialisé

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre total d'établissements	119	17	26	11	14	8	19	16	8
Nombre total de places en établissements	5066	790	1139	449	427	445	761	692	363
dont places en IME	71%	68%	65%	76%	77%	85%	75%	74%	58%
dont Établissements enfants ou adolescents polyhandicapés	6%	6%	6%	7%	7%	0%	7%	6%	7%
dont places en ITEP	19%	18%	25%	15%	16%	15%	19%	18%	11%
dont places en IEM	3%	4%	-	2%	-	-	-	-	25%
dont places en Instituts pour déficients sensoriels	2%	4%	4%	-	-	-	-	2%	-
Nombre total de SESSAD	78	11	13	8	10	8	15	10	3
Nombre total de places en SESSAD	2757	631	702	234	192	212	484	192	110

Source : Fnors, Drees, ARS - STATistiques et Indicateurs de la Santé et du Social (STATISS)– données au 01/01/2019



# L'accès à l'emploi

## Les demandeurs et demandeuses d'emploi

**Avertissement :** le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi (DE) qui possèdent une RQTH (environ 78 % des dDE TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter.

### Les demandeurs et demandeuses d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Demandeurs et demandeuses d'emploi en catégorie ABC</b>	<b>210 605</b>	39 162	43 392	17 283	12 996	17 284	42 501	25 319	12 668
Évolution N-1*	-5%	L'évolution départementale n'est pas disponible							
<b>Demandeurs et demandeuses d'emploi TH catégorie ABC</b>	<b>20 706</b>	4 241	2 983	1 594	1 590	1 945	4 910	2 682	761
Évolution N-1*	+1%	L'évolution départementale n'est pas disponible							
<b>Part des DE TH sur l'ensemble des DE</b>	<b>10% (+1 point)</b>	<b>11%</b>	<b>7%</b>	<b>9%</b>	<b>12%</b>	<b>11%</b>	<b>12%</b>	<b>11%</b>	<b>6%</b>
dont catégorie A	69%	66%	75%	65%	68%	71%	68%	70%	77%
dont femmes	49%	50%	47%	53%	49%	48%	49%	49%	48%
dont jeunes (< 26 ans)	4%	5%	3%	4%	5%	3%	4%	3%	2%
dont 50 ans et plus	53%	51%	50%	51%	51%	56%	54%	53%	58%
dont niveau ≤ CAP	68%	64%	66%	64%	69%	72%	70%	69%	69%
dont 1 à moins de 2 ans de chômage	21%	21%	20%	21%	20%	21%	20%	21%	22%
dont 2 ans ou plus de chômage	40%	41%	43%	35%	38%	39%	42%	36%	45%

Source : STMT Pôle Emploi – Dares, traitement Dreetts – SESE

Champ : DE inscrits et inscrites en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 (moyennes)

DE : Demandeur ou demandeuse d'emploi. TH : Travailleur handicapé ou travailleuse handicapée.

\* Évolution par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020.

### Caractéristiques des demandeurs et demandeuses d'emploi en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté au regard de l'ensemble des demandeurs et demandeuses d'emploi

Demandeurs et demandeuses d'emploi TH



49 % ←	Femmes	→ 51 %
4 % ←	jeunes (< 26 ans)	→ 17 %
53 % ←	50 ans et plus	→ 27 %
68 % ←	niveau ≤ CAP	→ 52 %
40 % ←	> 2 ans de chômage	→ 29 %

Ensemble des demandeurs et demandeuses d'emploi



Source : STMT Pôle emploi - Dares, traitement Dreetts - SESE.

Champ : DE inscrits et inscrites en catégorie A, B, C (stock), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 (moyennes).

### Les motifs d'inscriptions sur les listes de Pôle emploi en BFC

	Demandeurs et demandeuses d'emploi TH	Ensemble des demandeurs et demandeuses d'emploi	Part des TH
<b>Ensemble des inscrits et évolution N-1</b>	<b>1 191 (+7%)</b>	<b>18 752 (-2%)</b>	<b>6% (=)</b>
dont fin de contrat	9%	14%	4%
dont licenciement économique + fin de CRP	1%	2%	4%
dont autre licenciement	9%	7%	8%
dont rupture conventionnelle de CDI	3%	7%	3%
dont reprise d'activité (interruption supérieure à 6 mois) + sortie de stage + fin de maladie, maternité	27%	15%	12%

Source : STMT Pôle Emploi – Dares, traitement Dreetts – SESE

Champ : DE inscrits et inscrites en catégorie A, B, C au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2021 (moyennes)

## L'accompagnement des jeunes par le réseau des Missions locales en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Jeunes en accompagnement	<b>44 829</b>	7 925	7 320	2 739	4 778	4 602	8 926	5 847	2 692
dont jeunes ayant une RQTH	<b>1 731</b>	403	221	144	156	194	367	187	59
Part des jeunes ayant une RQTH	<b>3,9%</b>	5,1%	3,0%	5,3%	3,3%	4,2%	4,1%	3,2%	2,2%

Source : i-milo, traitement ARML BFC ; données provisoires - année 2021.

### Caractéristiques des jeunes ayant une RQTH en accompagnement par le réseau des Missions locales



- ▶ 60 % sont des hommes
- ▶ 42 % sont âgés de 18 à 21 ans
- ▶ 54 % sont âgés de 22 ans ou plus
- ▶ 41 % ont peu ou pas de qualification (niveau VI et Vbis)
- ▶ 16 % ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat
- ▶ 12 % résident dans un quartier prioritaire politique de la ville (QPV)
- ▶ 27 % résident dans une zone de revitalisation rurale (ZRR)

### Note sur les données Cap emploi

Du fait du rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi dans le cadre du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA), l'activité d'accompagnement des demandeurs et demandeuses d'emploi par les conseillers Cap emploi n'est plus saisie dans un Système d'Information propre à Cap emploi. Les données correspondantes, présentes dans les éditions précédentes du tableau de bord, ne sont ainsi plus disponibles.

L'évolution de la demande d'emploi pour les personnes en situation de handicap est désormais uniquement traduite par les données issues de Pôle emploi, présentées plus haut.





# L'accès à l'emploi

## Les actions mobilisées

### Les prestations d'accompagnement réalisées par Pôle emploi

Total des entrées en prestation sur l'année 2021 : 38 538, dont 2 677 TH soit 7% des entrées.

Dont :

		Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Recherche d'emploi <sup>(1)</sup>	Tout public	<b>38538</b>	6130	8640	2457	1920	3233	8462	4757	2939
	Dont TH	7%	8%	4%	6%	8%	7%	10%	9%	3%
Orientation et formation <sup>(2)</sup>	Tout public	<b>18771</b>	3494	4170	1138	1508	1496	3528	2195	1242
	Dont TH	8%	8%	4%	10%	7%	9%	10%	12%	4%
Compétences <sup>(3)</sup>	Tout public	<b>10822</b>	1872	1784	682	533	1157	2466	1911	417
	Dont TH	7%	7%	5%	5%	9%	6%	8%	7%	5%
Création d'entreprise <sup>(4)</sup>	Tout public	<b>5754</b>	1189	1322	436	421	390	1203	462	331
	Dont TH	5%	5%	3%	6%	4%	5%	7%	6%	5%

Source : Pôle emploi - année 2021.

(1) : dont Informations collectives, Actions collectives, Ateliers, Accélèr'emploi, Atouts jeunes, Toutes les clés pour mon emploi durable, et Valoriser son image pro.

(2) : dont Informations collectives, Ateliers, Activ'projet, Prépa Compétences, Rendez-vous Rebond, Regards Croisés.

(3) : dont Évaluation des compétences PEC (APV), évaluation des habiletés par simulation, période de mise en situation en milieu professionnel.

(4) : dont Informations collectives, Ateliers, Activ'Créa Emergence

### La mobilisation des formations par les demandeurs et demandeuses d'emploi

#### La formation continue des personnes en recherche d'emploi

	Région
Ensemble de l'effectif	<b>24 138</b>
dont TH	3 243
Part des TH	13,4 %

Source : Dares, base Brest - Traitement Dreetts BFC, SESE.

Note : comptage du nombre d'entrées (et non du nombre de stagiaires).

Données 1er semestre 2021 (données provisoires)

#### Les formations préqualifiantes Inclu'Pro Formation

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Entrées en formation	<b>213</b>	<b>26</b>	<b>46</b>	<b>34</b>	<b>8</b>	<b>52</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>11</b>

Source : Agefiph – entrées en prestations du 01/07/2021 au 31/12/2021



### Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap\*

- ▶ 53% sont des hommes
- ▶ 85% sont demandeurs et demandeuses d'emploi et 15% sont salariés et salariées.
- ▶ 73% ont un niveau de qualification inférieur au baccalauréat
- ▶ 11% ont entre 18 et 29 ans, et 38% ont plus de 50 ans
- ▶ 35 % présentent un handicap moteur, 18 % une maladie invalidante, 5% un handicap psychique.

Source : Agefiph – entrées en prestations du 01/07/2021 au 31/12/2021

### En savoir plus sur... Inclu'Pro

Inclu'Pro formation est le nouveau marché de formation qui remplace les offres Formations Courtes, Amont de parcours et PSOP. Cette nouvelle offre sert à aider les bénéficiaires en situation de handicap éloignés de l'emploi à construire, valider ou mettre en œuvre leur projet professionnel. L'objectif final est de permettre aux personnes handicapées de poursuivre leurs parcours professionnels vers le droit commun pour développer des compétences ; obtenir une qualification ; se réorienter. A compter de 2021, les données liées au PSOP et Formation courte évoluent vers des données « Inclu'Pro »

Source : Agefiph

### Dispositif Amont de la Qualification (DAQ) du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	<b>7044 (+88%)</b>	1044 (+42%)	1062 (+146%)	590 (+98%)	354 (+88%)	949 (+164%)	1512 (+99%)	1014 (+101%)	519 (+10%)
dont stagiaires TH	<b>1469</b>	141	166	124	85	261	437	181	74
Part des stagiaires TH	<b>21 % (+3 points)</b>	14 % (=)	16 % (+5 points)	21 % (-2 points)	24 % (-4points)	28 % (+5 points)	29 % (+8 points)	18 % (=)	14 % (-2 points)

Source : Conseil régional – Dispositifs DAQ entrées du 01/01/2021 au 20/12/2021



### Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 1469 entrées de stagiaires TH sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021
- ▶ 62 % sont des femmes,
- ▶ 10 % ont moins de 26 ans,
- ▶ 47 % ont plus de 45 ans,
- ▶ 74 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



### Devenir à l'issue de la formation

- Suivi à 6 mois après la sortie (sur 1 043 parcours suivis) :
- ▶ À l'issue de cette formation, 33 % des stagiaires en situation de handicap sont entrés ou vont entrer en formation (contre 54% en 2020).
  - ▶ 19% sont en emploi ou ont une promesse ferme d'embauche (contre 10% en 2020)
  - ▶ 49% en recherche d'emploi (contre 38% en 2020)

## Les formations qualifiantes du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Ensemble des entrées dans le dispositif	<b>7327 (+6%)</b>	1330 (+1%)	1559 (+10%)	662 (+2%)	654 (+2%)	837 (+21%)	1116 (+2%)	670 (+12%)	499 (+2%)
dont stagiaires TH	<b>837</b>	147	164	74	75	141	135	67	34
Part des stagiaires TH	<b>11% (-1 point)</b>	11% (=)	11% (=)	11% (-2 points)	11% (-1 point)	14% (-3 points)	12% (=)	10% (-2 points)	7% (=)

Source : Conseil régional - Programmes qualifiants entrées en formations du 02/01/2021 au 30/06/2021.



### Caractéristiques des stagiaires en situation de handicap

- ▶ 837 entrées de stagiaires TH sur l'année 2021 (813 en 2020).
- ▶ 55% sont des femmes
- ▶ 67 % ont plus de 36 ans, les moins de 26 ans représentent 11 % des stagiaires
- ▶ 62 % ont un niveau de formation ≤ au CAP.



### Devenir à l'issue de la formation

- Suivi à 6 mois après la sortie (sur 415 parcours suivis)
- ▶ 25 % sont en emploi (dont 66 % en CDD)
  - ▶ 7 % ont une promesse ferme d'embauche
  - ▶ 6 % sont en formation ou ont une promesse d'entrée en formation
  - ▶ 61 % sont sans emploi.

## Formations financées par Pôle emploi en Bourgogne-Franche-Comté

	Ensemble des stagiaires	Stagiaires TH	Part des stagiaires TH
<b>Ensemble des entrées</b>	<b>11639</b>	<b>771</b>	<b>7%</b>
dont action de formation conventionnée (AFC)	3012	286	9%
dont aide individuelle à la formation (AIF)	5036	296	6%
dont action de formation préalable au recrutement (AFPR)	1508	69	5%
dont préparation opérationnelle à l'emploi individuelle (POEI)	940	37	4%
dont préparation opérationnelle à l'emploi collective (POEC)	1143	83	7%

Source : Pôle emploi - entrées en formation, année 2021.

## Les formations spécifiques dans les dispositifs de réadaptation professionnelle (CRP / CPO)

	Pré-orientation	Formation	Total
<b>Entrées dans le dispositif et évolution N-1</b>	<b>113</b>	<b>95</b>	<b>208 (-48%)</b>

Source : L'Adapt - Fagerh - année 2021.



### Caractéristiques des stagiaires 2021

- ▶ 50 % sont des femmes,
- ▶ 13 % ont moins de 25 ans,
- ▶ 29 % ont 50 ans ou plus,
- ▶ 49 % ont un niveau de formation ≤ au CAP,
- ▶ 16 % sont sans emploi depuis 2 ans ou plus,
- ▶ 65 % présentent des déficiences motrices, 9% présentent des troubles psychiques.



### Devenir à l'issue de la formation\*

- ▶ Taux d'insertion : 32 %

\* : Sorties de formation en 2020 ; uniquement pour les 60 personnes ayant suivi une formation qualifiante ou préparatoire à l'emploi.

## Les formations en alternance

### Les contrats d'apprentissage

	Ensemble des entrées	Entrées TH	Part des entrées TH
Entrées en contrats d'apprentissage	26 229	275	1%

Source : Dares base SIA, traitement Dreets BFC, SESE – Année 2021 (données provisoires)

### Les contrats de professionnalisation

	Ensemble des entrées	Entrées TH	Part des entrées TH
Entrées en contrats de professionnalisation	4 054	89	2%

Source : Dares, Traitement Dreets - SESE - Année 2020. Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires.

## Caractéristiques des entrées TH



- ▶ 52 % des contrats de professionnalisation concernent des femmes,
- ▶ 27 % des contrats concernent des jeunes de moins de 26 ans,
- ▶ 13 % des contrats concernent des personnes de 50 ans ou plus.

Source : Dares, Traitement Dreets - SESE, année 2020.

## Les contrats aidés

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Total entrées en CAE-PEC	4 568	571	792	333	410	577	928	623	334
dont stagiaires TH	653	103	87	72	38	114	140	60	39
Part des stagiaires TH	14% (-3 points)	18%	11%	22%	9%	20%	15%	10%	12%

Source : ASP, Dares, Traitement Dreets – SESE, année 2021

CAE-PEC : Parcours Emploi Compétences.

Note : comptage au lieu de résidence des bénéficiaires.

## Caractéristiques des bénéficiaires en situation de handicap

Bénéficiaires TH



54 % ←

Femmes

→ 68 %

10 % ←

jeunes (< 26 ans)

→ 35 %

45 % ←

50 ans et plus

→ 25 %

Ensemble des bénéficiaires



Source : ASP, Dares, Traitement Dreets – SESE, année 2021

## L'insertion par l'activité économique (IAE)

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Personnes accueillies en SIAE	8 502	1 373	1 698	1 017	640	572	1 535	1 287	380
dont TH et évolution N-1	7% (-3 pts)	6% (-2 pts)	6% (-7 pts)	11% (=)	9% (+1 pt)	7% (-2 pts)	9% (=)	8% (=)	3% (-4 pts)
Personnes sorties des SIAE	10 877	1 885	2 780	1 042	969	623	1 876	1 378	324
dont TH et évolution N-1	8% (=)	6% (=)	8% (=)	11% (+1 pt)	9% (=)	9% (+1 pt)	8% (+1 pt)	7% (=)	6% (=)
dont emploi (durable ou non)	2 313	411	369	254	189	143	422	437	88
dont TH et évolution N-1	7% (+1 pt)	10% (+4 pts)	9% (+2 pts)	9% (-1 pt)	ND	8% (-1 pt)	6% (-1 pt)	6% (+2 pts)	ND

Source : ASP, Dares, Traitement Dreets - SESE, année 2020 - données définitives.

ND : Non diffusable (secret statistique).

Note : comptage au lieu de travail (selon localisation des SIAE).



# L'accès à l'emploi

## L'insertion professionnelle

*Avertissement : le nombre de demandeurs et demandeuses d'emploi (DE) qui possèdent une RQTH (environ 78 % des demandeurs et demandeuses d'emploi TH niveau national) est difficile à interpréter à partir des seules statistiques mensuelles du marché du travail : la remontée des informations sur ces reconnaissances est parfois irrégulière d'un mois à l'autre, ou d'un département à l'autre. Aussi, les données présentées ici doivent être considérées avec précaution, et les mesures d'évolution au niveau départemental sont à éviter*

### Les personnes sorties des listes de Pôle emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Nombre de personnes sorties des listes de Pôle Emploi et évolution N-1</b>	<b>21 315 (+8%)</b>	3 980	4 543	1 857	1 331	1 747	4 034	2 573	1 251
dont TH	<b>1 661</b>	321	254	146	122	167	366	233	53
Part des TH et évolution N-1	<b>8% (+1 point)</b>	8%	6%	8%	9%	10%	9%	9%	4%

Source : STMT Pôle emploi - Dares, traitement Dreetts - SESE.

Champ : Personnes DE en catégorie A, B, C sortis au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

### Les principaux motifs de sortie des listes de Pôle emploi

	Région	
	TH	TP
<b>Total sorties et évolution N-1</b>	<b>1 661 (+28%)</b>	21 315 (+8%)
dont : cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	<b>36 %</b>	44 %
dont : entrée en stage, en AFR, en APR	<b>23 %</b>	14 %
dont : reprise d'emploi	<b>9 %</b>	15 %
dont : maladie, congés maternité, accident du travail	<b>8 %</b>	6 %

	21		25		39		58		70		71		89		90	
	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP	TH	TP
<b>Total sorties</b>	321	3 980	254	4 543	146	1 857	122	1 331	167	1 747	366	4 034	233	2 573	53	1 251
dont cessation d'inscription pour défaut d'actualisation	38%	45%	41%	44%	33%	43%	31%	40%	35%	40%	37%	45%	30%	42%	32%	43%
dont entrée en stage, en AFR, en APR	18%	14%	20%	13%	21%	14%	23%	13%	29%	19%	22%	13%	28%	14%	25%	13%
dont reprise d'emploi	10%	15%	9%	16%	12%	17%	11%	19%	ND	14%	9%	14%	8%	14%	ND	15%
dont maladie, congés maternité, accident du travail	8%	6%	7%	5%	10%	7%	ND	5%	8%	7%	9%	7%	8%	6%	ND	5%

Source : STMT Pôle emploi – Dares, traitement Dreetts - SESE.

Champ : Personnes DE en catégorie A, B, C sortis au cours du trimestre considéré (flux), données brutes, 4<sup>ème</sup> trimestre 2021.

TH : Travailleurs handicapés et travailleuses handicapées.

TP : Tous publics.

ND : Non disponible (secret statistique)

## Les placements réalisés par les Missions locales

	Les placements concernant des jeunes ayant une RQTH en Bourgogne-Franche-Comté
<b>Total</b>	<b>1608 (+30%)</b>
Emploi	786 (+23%)
Alternance	45 (+45%)
Formation	276 (+19%)
Immersion en entreprise	501 (+51%)

Source : i-milo, traitement ARML BFC, données provisoires - Entrées en situation en 2021.



# La mobilisation du monde économique

## Le secteur privé

### Les établissements du secteur privé assujettis à l'obligation d'emploi

	Région
<b>Nombre d'établissements assujettis à l'obligation d'emploi et évolution N-1</b>	<b>3 850 (+10%)</b>
Effectifs salariés dans l'ensemble des établissements assujettis	<b>328 286 (+7%)</b>
Nombre théorique de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) que les établissements devraient employer*	<b>17 713 (+7%)</b>
Nombre d'établissements sous accord	<b>424 (=)</b>
Effectifs salariés dans les établissements sous accord	<b>67 061 (+5%)</b>
Effectifs salariés dans les établissements hors accord	<b>261 225 (+8%)</b>

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2019.

Note : données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2018 en BFC).

Champ : établissements de 20 salariées et salariés ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic]).

\* : Le nombre de BOE que les établissements ont l'obligation d'employer doit s'établir à 6 % de leur effectif d'assujettissement, arrondi à l'unité inférieure.

### Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi des établissements assujettis (hors accord, soit 89,0 % des établissements)

	Région
<b>Avec emploi direct de BOE et évolution N-1</b>	<b>75,4 % (+0.8 point)</b>
dont BOE seulement	34,2 % (-0.6 point)
BOE + sous-traitance avec le secteur protégé	17,0 % (+0.7 point)
BOE + sous-traitance avec le secteur protégé + contribution financière	12,4 % (+0.8 points)
BOE + contribution financière à l'Agefiph	11,7 % (-0.1 point)
<b>Sans emploi direct de BOE</b>	<b>13,6 % (+0.3 point)</b>
dont contribution financière à l'Agefiph seulement	6,0 % (=)
contribution financière Agefiph + sous-traitance avec le secteur protégé	7,2 % (-0.1 point)

Source : Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2019.

Note : données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2018 en BFC).

Champ : établissements de 20 salariées et salariés ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic]).

## Le personnel en situation de handicap dans les établissements assujettis

**Remarque :** Le personnel pris en compte sont celui employé directement par les établissements assujettis (c'est-à-dire hors personnel mis à disposition et hors stagiaires). Ce personnel est décompté selon trois modes différents (en personnes physiques, en unités bénéficiaires ainsi qu'en équivalent temps plein).

	Région
<b>Etablissements assujettis y compris ceux sous accord et évolution N-1</b>	
Nombre de BOE en personnes physiques	17 668 (+8%)
Nombre de BOE en unités bénéficiaires *	14 216 (+9%)
Taux d'emploi direct en unités bénéficiaires	4,3 % (=)
Nombre de BOE en équivalents temps plein **	12 864 (+8%)
Taux d'emploi direct en équivalent-temps plein	3,9 % (=)

**Source :** Agefiph-Dares, DOETH, traitements Dares - année 2019.

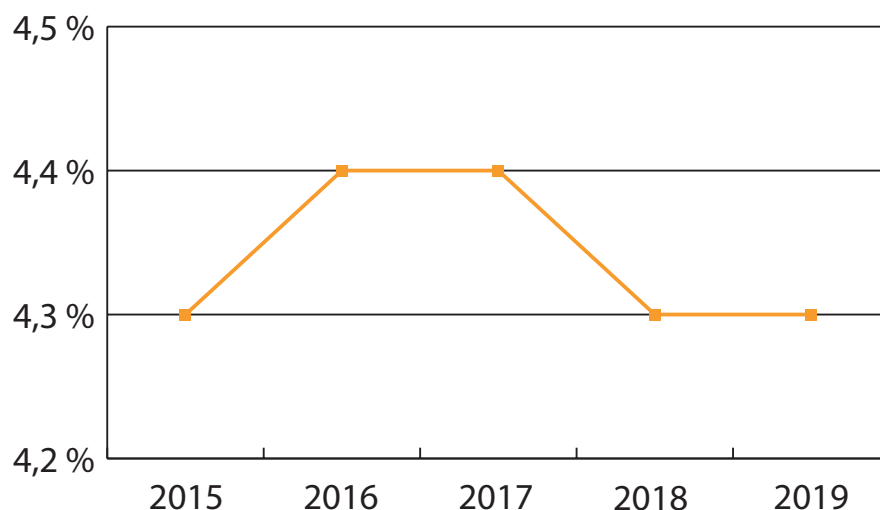
**Note :** données brutes non redressées basées sur les seules déclarations exploitables (88 % en 2018 en BFC).

**Champ :** établissements de 20 salariées et salariés ou plus en BFC (secteurs privé et public à caractère industriel et commercial [Epic]).

\* : Chaque BOE compte pour une unité bénéficiaire dès lors que son temps de travail est au moins égal à un mi-temps et pour une demi-unité si son temps de travail est inférieur à un mi-temps. Cette valeur du bénéficiaire est ensuite proratisée en fonction de son temps de présence dans l'année et de la durée de validité de sa reconnaissance.

\*\* : Le décompte des BOE handicapés employés en équivalent temps plein s'effectue au prorata du temps réel de travail, du temps de présence dans l'année et de la durée de validité de la reconnaissance.

Évolution du taux d'emploi direct dans le privé, en unités bénéficiaires, en BFC de 2015 à 2019





## Le secteur public

### Les employeurs publics assujettis à l'obligation d'emploi

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Employeurs publics assujettis</b>	<b>512 (506 en 2019)</b>	74	74	53	57	37	114	81	22
dont fonction publique territoriale	<b>335</b>	46	49	30	39	37	67	18	49
dont fonction publique hospitalière	<b>141</b>	17	17	10	16	4	44	30	3
dont fonction publique d'État	<b>36</b>	8	3	4	4	3	1	2	11

Source : FIPHFP, DOETH au 31/12/2020

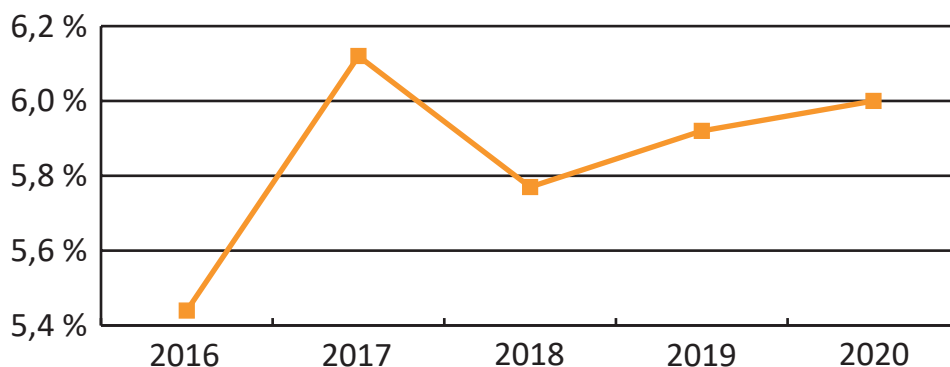
### Les modalités de réponses à l'obligation d'emploi

		Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Emploi direct de Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE) et évolution N-1</b>	Uniquement emploi	<b>31% (+3 points)</b>	24%	23%	23%	40%	41%	29%	41%	27%
	Emploi + dépenses	<b>30% (-5 points)</b>	22%	39%	28%	26%	46%	30%	21%	41%
	Emploi + contribution	<b>9% (-1 point)</b>	4%	3%	8%	9%	0%	15%	16%	9%
	Emploi + dépenses + contribution	<b>22% (+3 points)</b>	41%	24%	34%	21%	5%	0%	11%	14%
<b>Pas d'emploi de BOE et évolution N-1</b>	Dépenses + contribution	<b>4% (=)</b>	4%	1%	6%	2%	8%	2%	4%	9%
	Contribution uniquement	<b>4% (=)</b>	4%	7%	2%	2%	0%	6%	6%	0%
<b>Taux emploi direct*</b>		<b>6,00%</b>	5,77%	6,48%	7,30%	5,87%	6,35%	5,64%	5,30%	5,69%

Source : FIPHFP, DOETH au 31/12/2020.

\* : Taux d'emploi direct = Nombre de bénéficiaires / Effectif ETR.

Taux d'emploi direct dans le public, en BFC de 2016 à 2020



### Les agents et agentes en situation de handicap

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Personnel en situation de handicap et évolution N-1</b>	<b>7 325 (+3%)</b>	1 489 (+6%)	1 772 (+5%)	612 (-2%)	595 (-1%)	460 (+6%)	1257 (+2%)	747 (-1%)	393 (+1%)

Source : FIPHFP, DOETH au 31/12/2020.

### Caractéristiques du personnel en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 70 % sont des femmes
- ▶ 71 % sont titulaires de la catégorie C
- ▶ 54 % ont de 41 à 55 ans
- ▶ 33 % ont plus de 55 ans
- ▶ 73 % sont des personnes recrutées comme TH reconnues et reconnus par la CDAPH



# La mobilisation du monde économique

## Le secteur adapté et protégé

**L'entreprise adaptée (EA)** fonctionne comme une entreprise en milieu ordinaire, mais sa particularité est qu'au moins 80 % des effectifs se composent de personnes en situation de handicap leur permettant ainsi d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs possibilités.

**Un établissements et service d'aide par le travail (ESAT)** est une structure qui offre aux TH des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif leur permettant d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée.

Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Les entreprises adaptées (EA) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	<b>34</b> (27 en 2020)	8	7	2	4	5	3	4	1
Nombre d'aides aux postes consommées	<b>1 192</b>	341	251	39	76	235	89	69	92

Source : Drets Bourgogne-Franche-Comté - Données au 31/12/2021

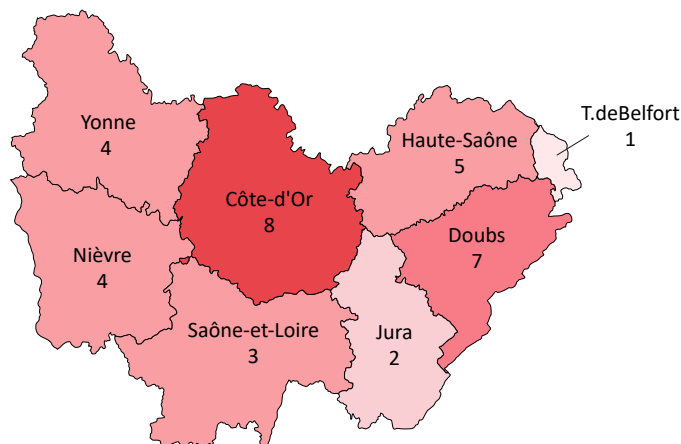
### Les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) en Bourgogne-Franche-Comté

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
Nombre d'établissements	<b>71 (73 en 2020)</b>	10	13	6	7	6	17	9	3
Nombre de places installées	<b>5 794</b>	1 053	1 128	592	458	514	1 048	656	345

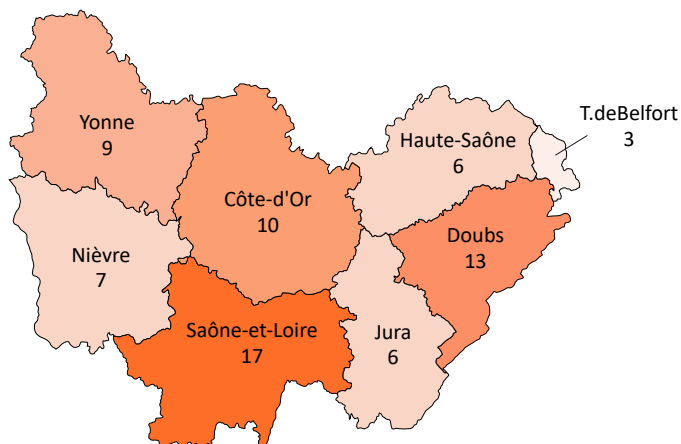
Source : ARS - Données au 31/12/2021

### Les EA et ESAT en Bourgogne-Franche-Comté, en 2021

Nombre d'entreprises adaptées (EA) dans la région BFC en 2021



Nombre d'établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) dans la région BFC en 2021





# La mobilisation du monde économique

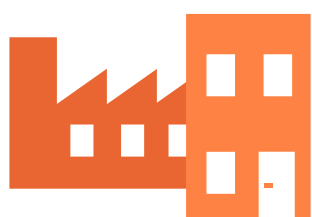
## L'accompagnement des employeurs

### Note sur les données Cap emploi

Du fait du rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi dans le cadre du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA), l'activité d'accompagnement des employeurs par Cap emploi dans le cadre de l'insertion dans l'emploi n'est plus saisie dans un Système d'Information propre à Cap emploi. Les données correspondantes, présentes dans les éditions précédentes du tableau de bord, ne sont ainsi plus disponibles.

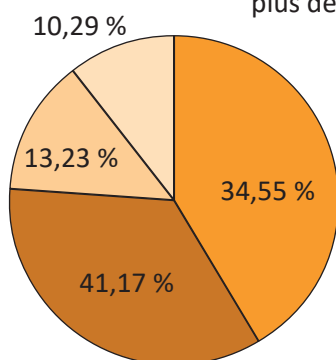
### Offre de service de l'Agefiph en direction des entreprises

Depuis 2018, l'Agefiph informe, conseille et accompagne en direct les entreprises, de droit privé, pour les aider à intégrer le handicap dans leur politique RH.



► En 2021, **140 entreprises** ont bénéficié de l'offre de conseil et d'accompagnement de l'Agefiph :

- 55% d'entre elles ont sollicité directement l'Agefiph
- 45% ont été contactées suite à une prospection conduite par l'Agefiph auprès des entreprises menant peu d'actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées et ayant une contribution élevée et auprès des entreprises de plus de 250 salariés.



Répartition des entreprises accompagnées par l'Agefiph en 2021 par secteurs d'activité

- Transport-logistique
- Industrie
- Services
- BTP

- 61 d'entre elles ont pu bénéficier d'un diagnostic et se sont engagées dans un plan d'action sur mesure :
- 62% étaient des entreprises de - de 50 salariés
  - 38% étaient des entreprises dont l'effectif est compris entre 100 et 1000 salariés.

### Réseau des Référents Handicap (RRH)

L'Agefiph Bourgogne-Franche-Comté anime un **Réseau des référents handicap** (dont la désignation est obligatoire depuis 2018 dans les entreprises de plus de 250 salariés) qui permet aux entreprises de **partager leurs expériences, s'outiller et se professionnaliser** sur la question du handicap en entreprise.



- En 2021, **244 entreprises de la région (dont 188 nouvelles)** ont rejoint le RRH et ont participé à au moins l'un des événements organisés.



# Le maintien dans l'emploi

## La sinistralité

### Les arrêts maladie de 60 jours ou plus

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Les arrêts maladie de 60 jours ou plus et évolution N-1</b>	<b>42 074 (-10%)</b>	9230 (-2%)	6892 (-13%)	2651 (-32%)	2801 (-11%)	1849 (-57%)	10347 (+3%)	5818 (+1%)	2486 (+12%)

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté - année 2021.

Champ : nombre de signalements arrêts de travail 60 jours et plus transmis au service social CARSAT en 2021 (Source G6 REG).

### Les accidents du travail, maladies professionnelles et accidents de trajet reconnus au 4 septembre 2021

	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Ensemble des accidents du travail et évolution N-1</b>	<b>31813 (+7%)</b>	7279 (+10%)	5957 (+10%)	3003 (+5%)	2188 (+6%)	2428 (+11%)	6151 (+2%)	3539 (+2%)	1268 (+4%)
dont AT avec arrêt > 90 jours	<b>3454</b>	741	558	301	260	252	778	416	148
dont AT avec IP	<b>235</b>	27	35	26	42	19	39	40	ND
<b>Ensemble des maladies professionnelles</b>	<b>2492</b>	433	276	241	126	144	741	458	73
dont MP avec arrêt > 90 jours	<b>1023</b>	174	103	104	49	54	303	209	27
dont MP avec IP	<b>222</b>	17	41	21	16	22	74	27	ND
<b>Ensemble des accidents de trajet</b>	<b>5587</b>	1492	1143	385	294	344	1037	653	239
dont accidents de trajet avec arrêt > 90 jours	<b>440</b>	106	77	30	24	21	93	73	16
dont Accident de trajet avec IP	<b>30</b>	5	6	ND	ND	ND	5	6	0

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté – année 2021

Le nombre de sinistres correspond à l'année de reconnaissance, quelle que soit la date de survenue du sinistre. Toutes les IP 2021 ne sont pas encore attribuées aux sinistres. Le nombre de sinistres avec IP est donc évolutif (données DRP).

ND : non diffusable (secret statistique)



# Le maintien dans l'emploi

## Les prises en charge

### Prises en charge par la Carsat

#### Mesures mobilisées par le service social Carsat

	Région
	<b>5878</b>
Visite préreprise	763
Bilan individuel de compétences	766
P. I. 1ère catégorie	3161
Aménagement poste	238
Préorientation	81
Formation centre de rééducation professionnelle	73
Autres (* temps partiel thérapeutique, essais encadrés, CRPE)	796



Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté - année 2021.

**Cas complexes traités en cellule PDP : 855 en région, contre 490 en 2020 (+74%).**

### Prises en charge par les Cap emploi

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
<b>Nombre de parcours ouverts sur la période et évolution N-1</b>	<b>1083 (+35%)</b>	215 (+47%)	213 (+45%)	148 (+23%)	81 (+11%)	88 (+91%)	211 (+23%)	127 (+30%)

Source : Agefiph - année 2021

### Caractéristiques des personnes et employeurs bénéficiant d'un accompagnement par Cap emploi en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 45 % ont 50 ans ou plus
- ▶ 53 % sont des employées qualifiées et employés qualifiés
- ▶ 14 % sont des ouvrières qualifiées et ouvriers qualifiés
- ▶ 58 % présentent une déficience motrice
- ▶ 14 % présentent une déficience auditive ou visuelle
- ▶ 19 % présentent une maladie invalidante
- ▶ 42 % ont pour origine des troubles une maladie autre que professionnelle



- ▶ 69 % des employeurs comptent 20 salariées et salariés ou plus,
- ▶ 24 % des employeurs exercent dans le domaine de l'industrie,
- ▶ 62 % des employeurs exercent dans le domaine tertiaire.

Source : Agefiph - Données du 01/01/2021 au 31/12/2021.



# Le maintien dans l'emploi

## Les résultats de l'accompagnement

### Critères de fin de prise en charge sur les dossiers clos du Service social Carsat

	Région BFC 2021
<b>TOTAL</b>	<b>2 778</b>
<b>Maintien marché du travail</b>	
Indemnités versées par Pôle emploi	686
Orientation accompagnée vers partenaires chargés de l'insertion (Pôle emploi, OPS, CEP)	ND
Formation professionnelle	93
<b>Sortie avec solution sociale</b>	
Pension invalidité	582
Pension de retraite	79
Autres sorties de travail avec revenu	83
Rente AT MP	51
RSA	8
AAH	5
<b>Maintien dans l'entreprise</b>	
Reprise du poste initial sans aménagement	173
Reprise du poste initial avec aménagement	280
Reclassement sur un autre poste sans aménagement	71
Reclassement sur un autre poste avec aménagement	46
<b>Maintien hors de l'entreprise initiale</b>	
Activité salariée en CDI CDD Intérim	103
Travailleur indépendant	12
Autres activités professionnelles	46
<b>Interruption autres catégories</b>	
Interruption intervention PDP à l'initiative de l'assuré	114
Arrêt de travail pour le même motif médical	250
Arrêt de travail pour un autre motif médical	39
Interruption à l'initiative de l'Assurance Maladie	28
Sorties de travail sans revenu	18
Autres (motif non connu, autres situations)	9

Source : Carsat Bourgogne-Franche-Comté - année 2021.

Source I PDP 9 : un même bénéficiaire peut être concerné plusieurs fois par une même problématique PDP dans la période. Il s'agit de la situation en fin d'accompagnement PDP (entretien dans la période).

ND : non diffusable (secret statistique)

## Parcours d'accompagnements Cap emploi clos

	Région	21	25/90	39	58	70	71	89
<b>Nombre de parcours clos sur la période et évolution N-1</b>	<b>1006 (+21%)</b>	237 (+36%)	153 (-11%)	139 (+20%)	95 (+28%)	75 (+27%)	195 (+35%)	112 (+14%)
Taux de maintien réussi sur la période (hors cause exogène)	<b>96%</b>	95%	93%	93%	96%	100%	98%	100%
dont maintien même poste	<b>95%</b>	93%	94%	94%	100%	89%	96%	99%

Source : Agefiph - année 2021.

## Les inscriptions à Pôle emploi suite à licenciement pour inaptitude

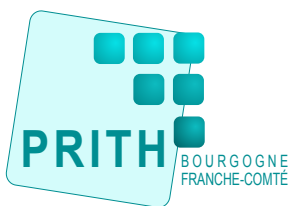
	Région	21	25	39	58	70	71	89	90
<b>Nombre d'inscriptions à Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude et évolution N-1</b>	<b>3 242 (+8%)</b>	529 (-2%)	498 (+6%)	277 (+5%)	234 (+29%)	328 (+2%)	798 (+14%)	423 (=)	155 (+38%)

Source : Pôle emploi – SISP/STMT – année 2021.

## Caractéristiques des personnes inscrites en 2020 sur les listes de Pôle emploi à l'issue d'un licenciement pour inaptitude en Bourgogne-Franche-Comté



- ▶ 57 % sont des femmes
- ▶ 46 % sont âgés de 50 ans ou plus
- ▶ 33 % sont des employées qualifiées et employés qualifiés
- ▶ 14 % ont une RQTH
- ▶ 79 % sont non bénéficiaires d'une obligation d'emploi
- ▶ 55 % exercent dans le domaine tertiaire



Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités



## Une démarche partenariale

*Ce document a été élaboré dans le cadre du Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés par le Service Études Statistiques Évaluation de la Dreets Bourgogne-Franche-Comté avec l'appui de la coordination du PRITH en collaboration avec de nombreux partenaires locaux en tant que source d'informations statistiques : la Dreets, l'Agefiph, le Fiphfp, les MDPH, l'Education nationale, Chéops, les Missions locales, Pôle emploi, le Conseil régional, la Dares, l'Adapt, la Dress, Handi-pacte, la Carsat, les SST, la MSA, le RSI, la Fagerh, Emfor, l'ARS, UNEA.*

Pour plus d'information, consultez notre site internet

[www.prith-bfc.fr](http://www.prith-bfc.fr)



Coordination du PRITH Bourgogne-Franche-Comté  
prith-bfc@handiplace.org - 04 75 78 34 57